



La CFE Energies salue la priorité donnée par la Présidente de la Commission européenne au climat

Rehaussement à 55 % de l'objectif de réduction des émissions de CO₂, création d'une banque européenne du climat, mise en place d'une taxe carbone aux frontières... la nouvelle Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, s'est engagée devant le Parlement à mettre le climat au cœur du projet de sa mandature. **La CFE Énergies salue cet engagement car la réponse sans concession et sans idéologie à l'urgence climatique et à l'impératif d'une société bas carbone doit être le cœur du projet européen.**

Pour la CFE Énergies, les priorités de cette transition bas carbone sont la baisse des consommations énergétiques carbonées, la décarbonation des secteurs du bâtiment et des transports et le transfert des usages du pétrole vers l'électricité et le gaz. Pour réussir la neutralité carbone, **la Commission doit viser un mix énergétique européen assis sur l'électricité et le gaz** : l'électricité est la clef de la neutralité carbone comme le gaz est l'énergie de la transition vers un monde moins dépendant des énergies très carbonées.

Pour réussir cette transition, la CFE Énergies appelle la Commission à aller plus loin que les discours et à faire sa révolution copernicienne. Loin de l'idéologie libérale qui réduit l'Europe de l'énergie à la construction d'un marché intérieur guidé par la concurrence et le court-terme, **la Commission doit comprendre que la réussite du combat climatique européen impose davantage de service public, de planification, de vision long terme, de régulation et d'intervention publiques.**

Au-delà d'une politique de la concurrence qui doit être revue à l'aune de la priorité climatique, l'enjeu de la mandature, c'est de créer les conditions, par une régulation et des financements adaptés, d'un **investissement massif dans les infrastructures bas carbone**. A condition de faire appel aux technologies et filières industrielles européennes, ce qui suppose que **l'Europe déploie une véritable politique industrielle et un ambitieux programme d'innovation pour faire rimer climat, industrie et emplois**. Car une Europe dépendante des équipements, technologies et normes venus de Chine ou des Etats-Unis, ne sera ni souveraine, ni celle du plein emploi.

Qui dit régulation bas carbone dit aussi mise en place d'une **taxe carbone aux frontières de l'Europe** pour éviter que les efforts de décarbonation de l'Europe soient annulés par les importations de produits au bilan carbone négatif ou pénalisent les industries européennes face à leurs concurrents. Après les annonces de sa nouvelle Présidente, la Commission doit maintenant passer à l'acte et faire de l'accès au marché européen un levier de décarbonation !

La CFE Énergies est enfin persuadée que l'Europe ne réussira pas ses objectifs climatiques sans recours à la technologie bas carbone qu'est l'énergie électronucléaire. Si la Commission européenne est aussi bas carbone que sa Présidente, elle doit **intégrer l'énergie nucléaire à la « taxonomie européenne »**, pour que ce label ambitieux pour la finance « verte » facilite l'ensemble des investissements dans les infrastructures bas carbone.

Pour la CFE Énergies, **c'est bien aux actes que les citoyens européens pourront juger de la force de l'engagement de la nouvelle Présidente de la Commission européenne.**

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com